

Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez

Conditions générales de vente de la Boutique

Article 1 – Généralités

Les présentes conditions régissent les ventes des produits « Boutique » au comptoir de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez

<https://www.golfe-sainttropez-tourisme.fr/>
contact@golfe-sainttropez-tourisme.fr

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent aux contrats conclus entre le « client » ou « l'acheteur » et l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez ou « le vendeur ».

Les prestations vendues sont réservées aux particuliers. Les groupements et professionnels doivent prendre contact directement avec le vendeur.

1.1 Désignation du vendeur

Le vendeur est l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez, Service Public Administratif, inscrit sous le SIRET 200 036 077 00077 – APE 7990Z, ayant son siège social à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez – Hôtel Communautaire – 2 rue Blaise Pascal – 83310 Cogolin

Téléphone : 04 94 55 70 30

Mail :

contact@golfe-sainttropez-tourisme.fr

1.2 Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente par l'Office de tourisme via sa boutique physique de produits, visites guidées, prestations, etc.

1.3 Validité

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter de leur publication et sont applicables sauf convention particulière.

Article 2 – Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente (CGV)

2.1 Objet des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à l'ensemble des produits et prestations présentés et vendus dans la boutique de l'Office de tourisme communautaire et présentés sur le site internet :

www.golfe-sainttropez-tourisme.fr.

2.2 Domaine d'application des conditions générales de vente

Les CGV régissent exclusivement les contrats au comptoir des produits de l'Office de Tourisme Communautaire du Golfe de Saint-Tropez aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs (ci-après, les consommateurs) et constituent, avec le bon de commande et le descriptif des prestations, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous les autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont exclusivement applicables aux produits livrés aux consommateurs établis en France et/ou dans un pays membre de l'Union européenne ainsi qu'aux prestations réalisées en France. Les CGV, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20240626-20240000099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
Publication : 02/07/2024

sur le site, sont rédigées en langue française.

Les versions en langues étrangères figurant sur le site sont purement informatives. Seule la version en langue française des CGV fait foi. Le consommateur doit être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique de contracter pour passer toute commande.

2.3 Modification des conditions générales de vente

Le vendeur professionnel se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au consommateur.

2.4 Clauses des conditions générales de vente

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Article 3 – Produit

3.1 Caractéristiques

Les produits et prestations offerts à la vente présentés dans le catalogue publié sur le site font chacun l'objet d'un descriptif établi par le fournisseur ou accessible sur le site du fabricant par un lien se trouvant sur son logo mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation.

Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel.

3.2 Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à

la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

Les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

Article 4 - Prix, commande, disponibilité, livraison et paiement

4.1 Prix

Les prix de chacun de nos produits figurant au catalogue de la boutique, conformément à l'article L. 112-1 du Code de la consommation, sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Toutes les commandes ou tous les achats effectués dans l'une des boutiques de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez, sises dans les bureaux d'information touristique de

- Cogolin
- La Garde-Freinet
- La Mole
- Le Plan de la Tour
- Rayol-Canadel-sur-Mer

sont payables en euros.

Les produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande sous réserve de disponibilité. Les produits demeurent la propriété de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez jusqu'au paiement complet des produits par l'acheteur.

L'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment et sans information préalable.

4.2 Commande

Tout achat à la boutique de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez vaut acceptation des présentes conditions de vente consultables sur notre site internet ou disponibles à l'accueil de l'office de tourisme.

La commande est réputée acceptée par l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez dès validation du paiement.

L'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement et donc de ne pas confirmer une commande en cas de problème d'approvisionnement ou de difficulté de paiement.

4.3 Disponibilité

L'attention des clients est attirée sur le fait que nos offres de produits et prix sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Pour les produits non stockés, les offres sont valables sous réserves de disponibilité chez nos fournisseurs et prestataires.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

4.4 Paiement

Les achats réalisés dans l'une des boutiques de l'Office de tourisme communautaire sises à :

- Cogolin
- La Garde-Freinet
- La Mole
- Le Plan de la Tour
- Rayol-Canadel-sur-Mer

pourront être réglés en espèces, chèque ou carte bancaire.

Un ticket de caisse sera remis au client, il pourra également être établi un reçu sur demande du client.

En tout lieu où l'Office de tourisme communautaire proposerait le même service, les achats pourront être réglés en espèces ou chèque bancaire.

Article 5 – Informations précontractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande

et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales et particulières de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation.

Lui ont été transmises au moment de son achat les caractéristiques essentielles du produit ainsi que les prix des produits et des frais annexes (livraison...), au comptoir, par courriel ou par téléphone.

Article 6 – Procédure d'achat

Le client acheter sur place, à la boutique de l'Office de tourisme communautaire, aux heures d'ouverture habituels.

Le paiement est immédiat et la remise des produits effectuée dans le même temps contre paiement.

Article 7 - Livraison

Les produits situés dans le magasin du vendeur sont immédiatement emportés par le client.

Article 8 – Droit de rétractation

Pour tout achat effectué à la boutique de l'Office de tourisme communautaire, aucun échange ou remboursement ne sera effectué.

Aucun droit de rétractation n'est permis pour les produits achetés directement en boutique, sur place, en application des dispositions de l'article L. 221-18 du code de la consommation.

Article 9 – Garantie légale de conformité

9.1 Mise en œuvre de la garantie légale de conformité

L'Office de tourisme communautaire est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

Accusé de réception - Ministère de l'Économie
083-200036077-20240626-20240626

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
de Saint-Tropez - CCV 2024 - VP

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien ;
- le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

9.2 Coordonnées pour contacter le Vendeur

Conformément à l'article L. 211-2 du code de la consommation, le Client peut contacter l'Office de tourisme aux coordonnées figurant à l'article 1.1. « Désignation du vendeur » des présentes conditions générales de vente, afin de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux acheteurs et/ou figurant sur les produits vendus demeurent la propriété exclusive de l'Office de tourisme communautaire, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

Les acheteurs Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 11 – Protection des données à caractère personnel

11.1 Données collectées

L'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez souhaite respecter toutes les obligations légales en matière de protection des données à caractère personnel, notamment en s'engageant publiquement dans la conformité au Règlement Général pour la Protection des Données et à la Loi Informatique et Libertés – Règlement (UE) 2016/679, dit Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004 (Loi Informatique et Libertés).

La présente politique de protection des données est destinée à informer des choix et des pratiques de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez en matière de respect de la vie privée, ainsi que des options à opérer sur la manière dont les données sont recueillies en ligne et comment elles sont utilisées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, et le Règlement Général pour la Protection des Données l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez s'engage à :

- ne traiter que des données loyalement et licitement collectées ;
- ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes ;
- ne traiter que les données adéquates et pertinentes et non excessives au regard de la finalité de ses traitements ;
- prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données, afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, altérées, ou endommagées ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20240626-20240000099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
de Saint-Tropez - CAV 2024 - VP

- ne pas communiquer ces données à des tiers en dehors de l'entreprise sans en informer les personnes.

L'accord du client est demandé pour l'utilisation de ses données personnelles à fins d'envoi d'offres commerciales, par courriel et/ou par message téléphonique texte.

Conscients du fait que la fourniture d'informations en ligne implique une grande marque de confiance, l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez fait une priorité majeure de la sécurité et de la confidentialité des données personnelles fournies lors de la consultation de son site internet et l'utilisation de ses services.

11.2 Personnes autorisées à accéder aux données

Les personnes autorisées à accéder aux données collectées au sein de l'Office de tourisme communautaire sont les suivantes : les salariés de l'Office de tourisme communautaire et le Trésor Public.

11.3 Conservation des données

Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans.

Les données à caractère personnel relatives à la carte bancaire du Client sont conservées exclusivement dans le délai nécessaire pour la réalisation de la transaction et immédiatement détruites.

Les données à caractère personnel relatives à un prospect qui ne conclurait pas de contrat de réservation avec l'Office de tourisme communautaire sont conservées pendant une durée de 6 mois à compter de leur collecte.

Les données à caractère personnel nécessaires à l'expédition de la newsletter sont conservées tout le temps où le client ne se désinscrit pas.

L'Office de tourisme communautaire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et l'Office de tourisme communautaire ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

L'Office de tourisme communautaire a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité ou RGPD, accessible à l'adresse suivante : <https://www.golfe-sainttropez-tourisme.fr/politique-de-confidentialite/>

11.4 Droits du titulaire des données collectées

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander à ce que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant un courrier signé au délégué à la protection des données, à l'adresse de l'Office de tourisme communautaire, en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité.

À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

Article 12 – Responsabilité

Les produits proposés par l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez sont conformes à la législation française en vigueur.

Les photographies sur notre site présentant les produits en vente dans notre boutique ne sont pas contractuelles et ne sauraient donc engager la responsabilité de l'Office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez.

Article 13 – Règlement des litiges

13.1 Médiation

Le Client peut ainsi saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage sur le site suivant : <https://www.mtv.travel/> dans le cas où la réponse apportée par l'Office de tourisme communautaire au client sur sa réclamation soit jugée insuffisante.

13.2 Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adressera en priorité à l'Office de tourisme communautaire pour obtenir une solution amiable.

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle. En cas d'échec de toute voie amiable de résolution, tout contentieux devra être porté devant la juridiction administrative compétente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20240626-20240000099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
de Saint-Tropez - CCV 2024 - VP